

## PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

---

**De:** ARS-BFC-PEPS  
**Envoyé:** lundi 19 octobre 2020 09:12  
**À:** ARS-BFC-PEPS  
**Objet:** Eléments d'information campagne de vaccination contre la grippe saisonnière  
**Importance:** Haute

De : "ARS-PILOTAGE-NATIONAL, SECRETARIAT" <[ars-pilotage-national@sg.social.gouv.fr](mailto:ars-pilotage-national@sg.social.gouv.fr)>

Date : 17/10/2020 18:09 (GMT+01:00)

À : LD-ARS-DIRECTEURS <[ld-ars-directeurs@sg.social.gouv.fr](mailto:ld-ars-directeurs@sg.social.gouv.fr)>

Cc : "SALOMON, Jérôme (DGS)" <[Jerome.SALOMON@sante.gouv.fr](mailto:Jerome.SALOMON@sante.gouv.fr)>, "PLANEL, Maurice-Pierre (DGS)" <[maurice-pierre.planel@sante.gouv.fr](mailto:maurice-pierre.planel@sante.gouv.fr)>, "BESSA, Zinna (DGS/SP)" <[Zinna.BESSA@sante.gouv.fr](mailto:Zinna.BESSA@sante.gouv.fr)>, "ISSANCHOU, Laure-Marie (DGS/SP)" <[laure-marie.issanchou@sante.gouv.fr](mailto:laure-marie.issanchou@sante.gouv.fr)>, "MONASSE, Hélène (DGS/PP)" <[helene.monasse@sante.gouv.fr](mailto:helene.monasse@sante.gouv.fr)>, "BRUNEAUX, François (DGS/PP)" <[francois.bruneaux@sante.gouv.fr](mailto:francois.bruneaux@sante.gouv.fr)>, "CHAMPION, Etienne" <[etienne.champion@sg.social.gouv.fr](mailto:etienne.champion@sg.social.gouv.fr)>, "VIDALENC, Muriel (SGMCAS)" <[muriel.vidalenc@sg.social.gouv.fr](mailto:muriel.vidalenc@sg.social.gouv.fr)>, "TRAN, Béatrice (SGMCAS)" <[Beatrice.TRAN@sg.social.gouv.fr](mailto:Beatrice.TRAN@sg.social.gouv.fr)>, LD-ARS-BOITES-FONCTIONNELLES <[ld-ars-boites-fonctionnelles@sg.social.gouv.fr](mailto:ld-ars-boites-fonctionnelles@sg.social.gouv.fr)>

Objet : Eléments d'information campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

**De la part de Jérôme Salomon et Etienne Champion**

Mesdames, Messieurs les directeurs généraux,

La campagne de vaccination contre la grippe est lancée depuis mardi 13 octobre, et nous constatons globalement une très forte dynamique de dispensation des vaccins pour des personnes ciblées prioritairement par les recommandations vaccinales. En effet, 83% des vaccins dispensés par les officines depuis mardi 13 octobre le sont pour des personnes de plus de 65 ans. Si cette dynamique se maintient nous pourrions atteindre notre objectif de santé publique de faire progresser le taux de couverture vaccinale de ces populations fragiles qui l'an dernier était inférieure à 50%.

Cette forte dynamique sur les trois premiers jours, représente un niveau de dispensation de vaccins équivalent aux 20 premiers jours de dispensations constatés l'an dernier.

Vous avez donc été plusieurs à nous interpeller sur des difficultés d'approvisionnement en doses de vaccins contre la grippe rencontrés sur votre territoire, par des officines, des établissements ou services.

Au niveau national, pour pouvoir surveiller et répondre au plus près aux situations de tensions, nous avons mis en place un monitoring très fin et en temps réel (quotidien) des données de dispensation, et un dialogue permanent avec toute la chaîne d'approvisionnement que ce soit les laboratoires, et les grossistes répartiteurs. Nous avons également un dialogue rapproché avec les officinaux, et les ordres des 4 professions dotées des compétences de vaccination contre la grippe.

En conséquence, et au vu des remontées de ces trois premiers jours de campagne :

- les laboratoires pharmaceutiques vont être réunis pour organiser au mieux leur deuxième vague de livraison de doses de vaccins ;
- l'ensemble des remontées réalisées par les ARS, et autres acteurs, est tracé de manière à pouvoir anticiper et agir sur les situations locales de forte tension.

Par ailleurs, le Ministre de la santé a précisé le 30 septembre dernier, que le gouvernement avait pour la première fois constitué un stock d'Etat ayant vocation à être mobilisé pour soutenir l'effort de vaccination pour arriver à une protection efficace des plus fragiles et des professionnels de santé, et répondre justement aux situations de tension qui pourraient apparaître à tel ou tel endroit du territoire.

Ce stock d'Etat ne sera pas disponible avant décembre, car sa constitution dépend de l'ordonnancement et des rendements de production des laboratoires.

Il pourrait notamment répondre à des demandes de vaccins pour des établissements ou services n'ayant pas réalisé de pré commandes, compte tenu du faible volume de doses que cela représentait habituellement, ou qui aurait un volume de précommandes insuffisant pour répondre à la plus forte adhésion à la vaccination de leurs professionnels cette année.

Nous vous transmettons également la lettre ministérielle datée du 13 octobre et publiée au BO [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ste\\_20200008bis\\_0000\\_p000.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ste_20200008bis_0000_p000.pdf) qui réaffirme la priorisation de la dispensation des vaccins grippe, et de la vaccination, en direction des personnes ciblées par les recommandations de la HAS au moins jusqu'au 30 novembre.

Un DGS Urgent reprenant ces éléments a également été transmis hier aux professionnels de santé.

En termes d'éléments globaux sur les doses de vaccins :

- ⇒ les pré commandes réalisés par les officinaux et les collectivités représentent cette année 13,2 millions de doses qui sont mises à disposition sur le territoire. Les laboratoires ont acheminé les doses de manière cadencée, ce qui au vu des demandes de vaccinations sur les trois premiers jours, a pu occasionner des situations de tensions localisées. C'est pour cela que la sécurisation des deuxièmes vagues de livraison des commandes par les laboratoires est un élément essentiel pour soulager les territoires qui peuvent connaître des situations tendues.
- ⇒ Le nombre de doses au sein du stock d'Etat est en cours de stabilisation, et pourrait représenter jusqu'à 20 à 30% de doses supplémentaires par rapport à la consommation de l'an dernier. L'état précis du nombre de doses et des vaccins qui composeront le stock Etat, vous sera communiqué dès les dernières négociations et commandes finalisées. Vous serez étroitement associés à la définition des modalités de répartition de ces doses sur vos territoires.

Enfin, comme précisé dans le MINSANTE n°168 un monitoring global hebdomadaire de la campagne (dispensation/vaccins remboursés/stock PUI et délivrance PUI) est activé, et sera mis en partage avec vous.

Au-delà du partage du reporting hebdomadaire, nos services organiseront, si vous le jugez utile, des temps d'échanges réguliers avec vos directeurs de la santé publique au moins sur les 4 première semaines de la campagne afin de pouvoir identifier avec vous, les complexités rencontrées dans chaque territoire et les actions correctrices que nous pouvons engager. Une boîte fonctionnelle sera également mise à votre disposition très prochainement pour faire remonter vos questions et difficultés.

**Muriel VIDALENC**

Cheffe de service du Pôle Santé ARS

Tél : 01 40 56 89 85 / 06 10 55 33 82

e-mail : [muriel.vidalenc@sg.social.gouv.fr](mailto:muriel.vidalenc@sg.social.gouv.fr)

Secrétariat : 01 40 56 63 97

14 avenue Duquesne, 75007 PARIS – Pièce 5406



Secrétariat général

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservez l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !